



SAVE

SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS

Le 8 avril 2018

Association agréée, déclarée loi de 1901
Président : Claude DUCAROUGE
33 rue J de la Bruyère 78000 VERSAILLES
Tél.: 01 39 54 69 14
Courriel : claudeducarouge@wanadoo.fr
Site : save1.fr

A Madame A. de Montchalin
A Monsieur C. Villani
Députés de l'Essonne

Objet : Etude transports en communs OIN Paris-Saclay

Madame et Monsieur les députés,

Je m'adresse à vous en tant que participant assidu depuis 2011 des réunions d'information organisées par l'EPAPS pour les échanges avec les associations sur le projet OIN Paris-Saclay.

En février 2018 une réunion d'information ouverte à toutes les associations avait été programmée par l'EPAPS en vue d'établir enfin un état des lieux des transports en commun sur le périmètre de l'OIN Paris Saclay. La réunion reportée au 20 mars devait permettre de dégager des pistes d'évolution envisageables. L'OdJ de la réunion fixé par l'EPAPS prévoyait les présentations de: IdFMobilités, de la communauté d'agglomération de Paris-Saclay, de Transdev, d' Albatrans, de la RATP et de la SGP.

Les associations avaient demandé un tour d'horizon des évolutions des fréquences et des fréquentations sur toutes les lignes exploitées à ce jour, puis des projections sur l'avenir pour chacun des dispositifs en place ou à créer en incluant tous les types de transports (y compris flux routiers individuels). Une contribution de SAVE et Yvelines Environnement aux Assises de la mobilité en novembre 2017 exprimait clairement ce même besoin (voir en PJ).

La réunion a été brutalement décommandée quelques jours avant sa tenue.

Or la demande initiale est toujours d'actualité et il est certain que le groupe de travail mis en place par M. le Préfet de Région va commencer par-là...!

Le communiqué que vous avez publié le 5 mars évoque le groupe de travail, mais ne fixe pas des modalités significatives sur les méthodes de travail qui seront mises en place. Il nous paraît essentiel que les nécessaires transparences soient mises précisément en place afin d'associer tous les acteurs.

Les associations ont toujours exprimé leurs besoins de disposer d'informations utiles à l'analyse et aux études d'aménagements. En particulier nous avons à chaque réunion EPAPS demandé :

*) Les données statistiques sur les flux actuels de déplacements au sein des bassins d'emploi concernés, qui doivent normalement être des bases pour les études de transport.

*) Les documents sur l'état d'avancement du CPER IdF certainement préparés pour la revoyure prévue en mi contrat (mi 2017). Et disposer des éléments complémentaires départementaux (91 et 78) qui devaient accompagner le CPER voté et signé entre Etat et Région fin 2015.

*) Les plans de déplacements des entreprises et établissements de la zone, documents qui doivent normalement être des points d'appui pour les analyses de besoins de transport.

Dans le cadre du groupe de travail qui vient d'être constitué sous la direction de Monsieur le Préfet de Région, nous demandons pour tous les acteurs concernés par les études de transports, que les dispositions organisationnelles soient mises en place sans exclusives pour faciliter les échanges d'informations entre partenaires. Il faut commencer par un partage précis des dossiers des différents transporteurs présents tant dans l'Essonne que les Yvelines. Tous les acteurs attendent des indications sur les étapes prévues pour les études des projets, en relation avec les prévisions de flux et les estimations des incidences financières et des faisabilités.

Notre association, agréée environnement au plan départemental, a déjà montré depuis des années son intérêt sur les préparatifs de modifications des réseaux de transport comme on en trouve trace sur notre site Internet (save1.fr). Nous rencontrons tant à l'EPAPS que dans d'autres structures des associations fortement motivées sur ce dossier qui ne manqueront pas de formuler des demandes analogues. Des échanges sérieux et complets seront le gage d'une concertation utile.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande et de l'appui que vous pourrez apporter à nos propositions en vue de leur mise en place effective.

Veillez croire, Madame et Monsieur les députés, en l'assurance de notre haute considération.

C. Ducarouge
Président de SAVE

PJ : Une des contributions de SAVE et Yvelines Environnement
à la consultation des Assises de la Mobilité de 2017 (2 pages)

Copie de cette lettre sera faite à l'EPAPS, à M. Chabason et aux associations participantes aux réunions EPAPS